

## Quatrième chambre

-----

La demande d'avis, introduite par le Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Énergie de la Région wallonne, le 14 novembre 2014, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 mai 2014 portant exécution du décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments' est rayée du rôle le 19 novembre 2014, à la demande du Ministre, suite à l'introduction d'une demande d'avis identique portant le numéro de rôle 56.803/4.